



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Numéro 8, Octobre 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/236/](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/236/)

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

**ISSN-L: 2958-2814****ISSN-P: 3006-306X**

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

## LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

## Études hispaniques

1. Les enjeux sociaux et économiques de l'émigration des populations mexicaines aux États-Unis (1994-2024)  
Alexandre MOUSSAVOU..... 1-20

## Études germaniques

2. La question des rencontres interculturelles dans la littérature afro-allemande dans *Die Dinge, die ich denke während ich höflich lächle...* (2011) de Sharon Dodua Otoo et *Deutsch sein und Schwarz dazu* (2016) de Theodor Michael Wonja  
Eckra Lath TOPPE & Kobenan Kouman Benoit KOFFI..... 21-32

## Anglais

3. Textbook Evaluation in Côte d'Ivoire: The Case of *English For All 3è Students' Book*  
Siélé SORO ..... 33-47
4. Questioning Interdisciplinarity between Anglophone Literature and Psychology at Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)  
Wôkoudo Marcel MASSIMBO & Alexis Beli NEBIE ..... 48-63
5. L'analyse des besoins dans la Formulation des Objectifs d'un Cours d'Anglais de Spécialité : une étude cas  
KOUASSI Kouassi Théodore ..... 64-79
6. Social Depravation: Case of Prostitution in Amma Darko's *The Housemaid*  
N'Dri Denis N'GORAN, Bi Youan Mathurin TRA & Evrard AMOI..... 80-88
7. A Call for a New Order: The Rise of a New Breed of Women the Quest for Power in Mawugbe's *In the Chest of a Woman*  
Ayélé Fafavi d'ALMEIDA ..... 89-102

## Lettres Modernes

8. L'étude de la pratique de l'excision dans la littérature guinéenne et son impact éducatif  
Abdoul Karim CAMARA..... 103-113
9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur : le kabiyè, le moba et le gulmancema  
Assolissim HALOUBIYOU & Djahéma GAWA ..... 114-125
10. L'évocation dans la poésie d'Akagah Djonginyo : Les cas de « Repères I » et « Repères II »  
Catherine NSE NZE épouse MBENG..... 126-139
11. Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants du niveau B1, B2 et C1, C2 au département de français à la faculté de pédagogie de Waddan  
Balla BERETE..... 140-149

- 12. Enjeu et défi de l'apprentissage de la littérature française dans les universités tchadiennes**  
Sylvain REOUTAREMS..... 150-162
- 13. La violence poétique chez Lautréamont dans *Les Chants de Maldoror***  
Lassana NASSOKO..... 163-171

## COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

### Sciences du langage et de la communication

- 14. Le retard de langage chez l'enfant : le rôle des écrans de smartphones et de la télévision**  
Yannick Lionel Mahougbé MONGBO ..... 172-182
- 15. Morphosyntaxe des adpositions du marka**  
DAO Nébremy..... 183-203
- 16. Hibernation des référentiels de VAE des alphabétiseurs : vers l'abandon d'un catalyseur de promotion des langues maternelles tchadiennes ?**  
Dionnodji TCHAÏNÉ..... 204-220

### Arts et Action Culturelle

- 17. Les représentations sociales de l'insécurité dans les Écoles du district d'Abidjan**  
Ignace Yéby NCHO..... 221-234
- 18. Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**  
Hermann Guy Roméo ABE ..... 235-245

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Archéologie

- 19. L'archéologie de la vallée à l'ère des SIG : Résultats des premières reconnaissances aériennes du site Belli Thiowi 1 (Sénégal, Afrique de l'ouest)**  
Amadou THIAM, Ibrahima Oumar SY, Fodé DIAKHO, Djiby TINE, Mbemba Fabou DOUMBOUYA, Harona SOGUE & Cheikh DIEYE..... 246-263
- 20. Connivences entre archéologie et patrimoine culturel immatériel en Afrique : quelques réalités du terrain en contexte burkinabè**  
Noaga BIRBA..... 264-281

### Histoire

- 21. Histoire quantitative de l'appui budgétaire de l'UE au Burkina Faso (2000-2020)**  
Inoussa DIANDA, Boukaré OUEDRAOGO & Guetawendé Nathanael YAMEOGO ..... 282-299
- 22. Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) dans le secteur immobilier à l'époque coloniale (1955-1960)**  
Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN & Konan Samuel N'GUESSAN..... 300-311

<b>23. Les mercenaires dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (2002-2011)</b> Nahoua Karim SILUE.....	<b>312-330</b>
<b>24. Le foncier urbain au Burkina Faso : une arnaque du peuple contre le peuple</b> Inoussa YELBI.....	<b>331-347</b>
<b>25. Peuplement Agni alongoua et Denkyira dans le Bas-Bandama : des origines au XIX<sup>e</sup> siècle</b> Kouadjané Basile BRIMIAN .....	<b>348-364</b>
<b>26. La vie sociopolitique de Kadioha en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : des origines à 1898</b> OUATTARA Yacouba.....	<b>365-377</b>
<b>27. Le mariage atonvle en pays baoule (Centre de la Côte d'Ivoire) de l'exode à nos jours</b> KOUAME Amani & KOFFI Ignace .....	<b>378-386</b>
<b>28. Stratégies et caractéristiques du mariage chez les Degha, des origines au XX<sup>e</sup> siècle</b> Kouakou Kra ATTA.....	<b>387-396</b>
<b>29. La III<sup>e</sup> république du Togo : de la présidentialisation à l'ouverture démocratique (1980-1991)</b> Yao Edem ASSEGBE.....	<b>397-414</b>
<b>30. Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896)</b> YEO Nonhondon, M'BRAH Kouakou Désiré & OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf.....	<b>415-427</b>
<b>Géographie</b>	
<b>31. Le Train Express Régional (TER) dans le système de mobilité dakarais : quelle intégration ?</b> Malick NDIAYE & Antoine CRILLON.....	<b>428-441</b>
<b>32. Pression humaine et changement climatique, véritable tandem pour la dynamique des terres : le cas du bassin versant de Yao dans le département de Fitri au Tchad</b> Model DJEMON & Abiezer Kadmiel DJANGRANG.....	<b>442-459</b>
<b>33. Dégradation par l'érosion hydrique des quartiers Maman Mboulé et Ngamakosso (arrondissements 6 Talangäi), Jacques Opangault et Mont Boukiero ( arrondissement) 9 Djiri au nord de Brazzaville ( Congo)</b> René NGATSE & Léonard SITOU.....	<b>460-476</b>
<b>34. La société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (sgepp), un maillon défaillant de la chaîne logistique des produits raffinés blancs ?</b> Epiphane MOUVONDO.....	<b>477-495</b>

- 35. La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako, au Mali**  
Diakaridia SIDIBE ..... 496-511
- 36. Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville**  
Robert NGOMEKA ..... 512-526
- 37. Dynamique socioéconomique des périphéries de la ville de Lomé : le cas d'Agœ-Nyive**  
Eyanah ATCHOLE..... 527-540
- Philosophie**
- 38. La philosophie négro-africaine et renaissance de l'Afrique selon Cheik Anta Diop : rupture ou continuité ?**  
OLAME HOUMINA Patrice..... 541-554
- 39. La COP 28 : et quand un "pyromane" dirigeait les pompiers...**  
Dimngar ALNDINGANGAR & Salomon KELGUE ..... 555-574
- 40. Action et ontologie chez Hans Jonas : le faire, l'être et le devenir**  
Ousmane NGOM & Guène FAYE ..... 575-589
- Anthropologie et sociologie**
- 41. Facteurs explicatifs de la persistance de la féminisation du VIH et le sida**  
Aboubacar DABILOUGOU, Blahima KONATE & Roger ZERBO..... 590-606
- 42. Rites agraires et gestion des risques agricoles : Les pratiques en milieu rural au sud-Bénin**  
Comlan Julien HADONOU & Salihou Henri SOHOUGAN..... 607-625
- 43. Auto-hébergement des élèves du post-primaire et du secondaire dans la commune de Koudougou (Burkina Faso)**  
Rasmané ZALLÉ, Aboubakar Sidiki SEGDA & Ibrahima TRAORÉ ..... 626-642
- 44. L'économie de guerre : cas de Frédéric Bitsangou, dans le pool au Congo Brazzaville**  
Rock OKIEMBA..... 643-653
- 45. Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**  
Koffi KONAN, Mamadou SANOGO, Alexis KOFFI & Kouassi Jean Charles GUESSEND..... 654-675
- 46. Les politiques publiques d'aide à l'emploi des jeunes à la croisée des logiques d'acteurs**  
Kamenan A-Michael EHOUMAN..... 676-693
- 47. Régulation de contrôle et désaffection syndicale des conducteurs de motos-taxis à Ngaoundéré**  
Catherine NGONO ..... 694-712

<b>48. Contexte de crise sécuritaire et violences faites aux enfants au Burkina Faso</b> Siaka GNESSI.....	713-725
<b>49. Dynamiques et reconstruction sociale d'une qualité différentielle de l'« Attiéké de Grand-Lahou » à Lahou 2</b> Bissè Blanche Danielle N'guessan ADOH.....	726-743
<b>50. Pouvoirs publics et question de la vente des médicaments dans les formations sanitaires</b> Martin NOMO.....	744-767
<b>51. Socio-histoire des tentatives de réformes de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon : entre attentisme des acteurs et déficit de volonté politique</b> Georges MOUSSAVOU.....	768-787
<b>52. Stratégie de gestion du personnel de l'entreprise MMCI en période de crise postélectorale de 2010-2011 à Abidjan (Côte d'Ivoire)</b> Dja Flore KOUASSI-LAGO, Serge N'guessan KOUASSI, Bintou TIOTE & Lacina COULIBLY.....	788-798
<b>Psychologie</b>	
<b>53. Processus psychodynamiques de l'addiction aux drogues chez les élèves du post-primaire au Burkina Faso</b> Koudregma Clément RAMDE & Aboubacar BARRY.....	799-814
<b>54. Influence de la charge de travail sur l'engagement du personnel du centre régional des œuvres universitaires de l'université Abdou Moumouni de Niamey</b> Abdourahamane BASSIROU.....	815-829
<b>55. Représentation de la maladie, vécu et estime de soi des personnes atteintes d'albinisme au Togo</b> Kossi Blewussi KOUNOU, Giovanni Louis Kokou de SOUZA & Koussaké KOMABTE.....	830-842
<b>56. Apport de la psychologie cognitive dans la Co-construction des savoirs pour un enseignement-apprentissage efficace</b> Micheline KIENOU & Paul Marie BAYAMA.....	843-854
<b>Science de l'éducation</b>	
<b>57. Qualité du système éducatif et transition de l'école-collège à l'IDEN du 1er Arrondissement de N'Djamena / Tchad</b> Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU & Abraham DAGUE.....	855-877
<b>58. Postures technopédagogiques d'enseignants du secondaire ivoirien face au numérique</b> Mohamed Tidiane OUATTARA & Soungari YÉO.....	878-896
<b>59. Pratiques de médiation en milieu scolaire : des conflits aux accords de paix</b> Bréhima Salah TRAORE, Moctar SIDIBE & Cheick Oumar TRAORE.....	897-910



## **Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**

**Koffi KONAN**

*Sociologie du Travail et du Développement,  
Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa / Côte d'Ivoire,  
Email : [konankoffi\\_456@yahoo.fr](mailto:konankoffi_456@yahoo.fr),*

**Mamadou SANOGO**

*Sociologie Criminelle, Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa / Côte d'Ivoire,  
Email : [mamadsanogo24@gmail.com](mailto:mamadsanogo24@gmail.com),*

**Alexis KOFFI**

*Socio-économie du Développement,  
Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa / Côte d'Ivoire,  
Email : [alexis.k422@gmail.com](mailto:alexis.k422@gmail.com),*

&

**Kouassi Jean Charles GUESSEND**

*Sociologie du Développement Rural,  
Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa / Côte d'Ivoire,  
Email : [guesseendcharles@gmail.com](mailto:guesseendcharles@gmail.com)*

### **Résumé**

En dépit des opportunités qui s'offrent aux populations rurales avec l'avènement des énergies solaires, les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 adhèrent peu à celles-ci. Sur un effectif de 132 ménages, que compte ces deux localités, seulement 30,30% ont adopté les énergies solaires. L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs de la faible adoption des énergies solaires par ces populations. Inscrite dans la perspective théorique évolutionniste de la technologie, cette étude a mobilisé pour la collecte des données, deux guides d'entretien administrés distinctement à 04 leaders communautaires par localité et à 04 responsables de l'industrie des énergies renouvelables et un questionnaire destiné aux 132 ménages des deux localités. Les résultats révèlent que la faible adoption des énergies solaires est légitimée par les conditions socio-économiques des ménages.

**Mots clés** : Faible adoption, Énergies solaires, Innovation technologique, Populations rurales, Côte d'Ivoire.

## **Determinants of the low adoption of solar energy by the rural populations of Gregbeu**

### **Abstract**

Despite the opportunities offered to rural populations with the advent of solar energy, the rural populations of Blaisekro and Broukro 2 have little adherence to them. Out of a total of 132 households in these two localities, only 30.30% have adopted solar energy. The objective of this study is to analyze the factors behind the low adoption of solar energy by these populations. Part of the evolutionary theoretical perspective of technology, this study used for data collection, two interview guides administered separately to 04 community leaders per locality and 04

managers of the renewable energy industry and a questionnaire intended for 132 households in the two localities. The results reveal that the low adoption of solar energy is legitimized by the socio-economic conditions of households.

**Key words:** Low adoption, Solar energy, Technological innovation, Rural populations, Côte d'Ivoire

## **Introduction**

Depuis plus de deux décennies, le globe terrestre fait face de façon récurrente à des catastrophes naturelles, telles que : les séismes, les éruptions volcaniques, les inondations, les cyclones, le changement et/ou le réchauffement climatique, etc. (PNUD, 2004 ; A Cazenave, 2013<sup>1</sup> ; IFDD, 2018 ; S. Sobieck, 2022). En effet, Mark Malloch Brown, dans l'avant-propos du rapport du PNUD (op.cit.) a mentionné que : « Les catastrophes naturelles exercent une pression considérable sur le développement. Ce faisant, elles réduisent considérablement les chances de réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, [...] »<sup>2</sup>. Bien que, les causes de ces calamités naturelles échappent dans certains cas à la connaissance humaine, celles liées au changement et/ou au réchauffement climatique sont causées par les émissions de gaz à effet de serre. La production de ces gaz est la conséquence directe, d'une part, des essais nucléaires exercées par les armées des grandes puissances militaires (les USA, la Russie, la Chine, la France, etc.) et d'autre part, par l'utilisation abusive et non contrôlée des énergies fossiles, que sont : le gaz, le pétrole, le charbon, etc.

Outre la présence du gaz à effet de serre provoquée par l'utilisation des énergies tirées de la terre, la production et la transformation de celles-ci participent de façon exponentielle à la dégradation et à la pollution de l'environnement. Aussi, ces énergies produites à partir de la terre connaissent-elles des limites, en termes de quantité exploitable. Elles sont, par conséquent, épuisables et susceptibles de s'amenuiser, de sorte à ne pas être en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de l'ensemble de la population mondiale actuelle et future. Ainsi, l'utilisation des énergies fossiles pose-t-elle le problème de la réalisation du développement durable. Conscients de la problématique et de la gravité liée à l'utilisation des énergies fossiles, les pays membres de l'ONU se sont mobilisés pour proposer des solutions immédiates et prospectives, afin de pallier la question de la pénurie de ces énergies produites à partir de la terre. Parmi les solutions immédiates, figurent la valorisation et l'utilisation des énergies renouvelables, à savoir : l'énergie éolienne, produite à partir du vent et l'énergie solaire,

---

<sup>1</sup> <https://books.openedition.org/cdf/3292?lang=fr> n

<sup>2</sup> file:///C:/Users/hp%201023%20G3/Desktop/ReductionRisquesCatastrophes.pdf

produite à partir du soleil. À travers l'adoption et l'utilisation de ces énergies, les Nations Unies et surtout les pays de l'Union Africaine tentent de s'inscrire dorénavant de façon urgente dans la théorie du développement durable afin de contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines. Pour la réalisation efficace de cet objectif, la banque de développement KfW, le GIZ, l'IRENA et le FMECD (2020 : 5) ont fait la proposition stratégique suivante :

[...] Les pays africains devraient être en capacité de saisir l'occasion d'abandonner la voie des technologies à base de combustibles fossiles pour poursuivre une stratégie énergétique respectueuse du climat et axée sur les besoins, alignée sur l'Accord de Paris et une croissance sobre en carbone.

En plus de cette proposition stratégique liée à l'adoption des énergies renouvelables par les pays de l'Afrique, s'ajoute la réduction du coût d'accès de ces énergies, qui participe à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, celle-ci positionne l'utilisation des énergies renouvelables comme l'une des conditions sine qua non du développement du continent africain. Ce point de vue est sous-tendu par le rapport conjoint de la banque de développement KfW, le GIZ, l'IRENA et le FMECD (op.cit.), dans lequel il est mentionné que : « *le coût actualisé de l'électricité solaire photovoltaïque a diminué de 82 % entre 2010 et 2019, tandis que le coût de l'éolien onshore (terrestre) a baissé de 40 %* ». (KfW, GIZ, IRENA, FMECD, op.cit. : 5). Cette déclaration montre de façon substantielle, comment les énergies renouvelables, en termes d'innovation technologique, constituent une source de réduction des dépenses pour l'accès à l'énergie et sont par la même occasion une source intarissable d'électricité en Afrique et partout dans le monde (KfW, GIZ et IRENA, op.cit. ; D. Encaoua et al, 2004).

Au regard de ce qui précède, il n'est donc pas illusoire, ni utopique de penser que l'adoption et la diffusion des énergies renouvelables répondent pertinemment à une double problématique, à savoir : l'accès à l'électricité à moindre coût d'une part et la lutte contre la crise de l'emploi et de la précarité des conditions de vie dans les pays africains d'autre part (KfW, GIZ et IRENA, op.cit.). Cependant, en dépit des efforts consentis par les Nations Unies et leurs partenaires au développement, des localités de l'Afrique subsaharienne demeurent encore sans électricité. En 2009, un africain sur trois – soit 587 millions d'individus – n'avait pas accès à l'électricité (RC & D, 2014 : 7). Dans ce même contexte, le rapport de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables et de la Banque Africaine de Développement (IRENA et BAD, 2019) révèle qu'en Afrique subsaharienne : « [...] 570 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à l'électricité en 2019, soit 20 millions de plus qu'il y a 10 ans. Environ 160 millions de personnes



de plus n'avaient pas accès à un mode de cuisson propre à cette même période »<sup>3</sup>. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les statistiques relatives à l'accès à l'électricité indiquent que : « la couverture en électricité est estimée à 13% dans les milieux ruraux et de 2,65% pour les localités du Département de Zoukougbeu » (CIE, 2021), cité par (K. Tano, 2021 : 203).

Lors d'une enquête exploratoire réalisée dans les localités de Blaisekro et de Broukro 2, dans la sous-préfecture de Gregbeu, un dénombrement des ménages utilisant les énergies solaires a été réalisé. Les résultats de ce dénombrement ont révélé que, sur 132 ménages que comptent ces deux localités visitées, seulement 40 ménages, soit 30% ont été identifiés comme utilisant les énergies solaires, malgré l'existence des structures dédiées dans l'installation et l'entretien des énergies renouvelables dans la région. Il a été révélé au cours de cette immersion, que ces entreprises ont organisé au sein de ces campements plusieurs séances de sensibilisation et de promotion de ce type d'énergie auprès des paysans. Lors des séances de promotions, ces entreprises, outre le fait de mettre l'accent sur les bénéfices de l'usage des énergies renouvelables, font des propositions d'échéancier ou de facilités de paiement et d'entretien du dispositif d'énergie solaire. Des témoignages des populations rurales de Gregbeu ont fait état du sérieux et de la promptitude de ces entreprises intervenant dans l'énergie solaire. Il convient par conséquent de mentionner, qu'en dépit de la variété, de la disponibilité, ainsi que de l'efficacité des structures exerçant dans le domaine des énergies renouvelables, des ménages des localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 restent sans électricité. Ce constat pose dès lors le problème de l'adoption des énergies solaires par les populations de ces deux localités pour sortir de leur état de précarité et suscite par la même occasion la question suivante : Quels sont les facteurs qui entravent l'adoption des énergies solaires par les ménages des localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 dans la Sous-Préfecture de Gregbeu ? Cette étude se propose ainsi d'analyser les facteurs de la non adoption des énergies solaires par les populations rurales des localités de Blaisekro et de Broukro 2, dans la Sous-Préfecture de Gregbeu. Elle s'inscrit dans la perspective théorique évolutionniste du changement technologique, telle que définie par P. Taillant (2005). En effet, compte tenu de la complexité de la théorie évolutionniste, P. Taillant (op.cit.), à la suite de plusieurs autres auteurs, suggère de l'appréhender comme un paradigme possédant à la fois une approche étroite et une approche large. Ainsi, parvient-il à faire la distinction selon laquelle :

---

<sup>3</sup> IRENA and AfDB (2022), Renewable Energy Market Analysis: Africa and Its Regions, International Renewable Energy Agency and African Development Bank, Abu Dhabi and Abidjan. [en ligne ], <https://cdurable.info/+Rapport-IRENA-BAD-La-transition-energetique-au-coeur-de-l-avenir-economique-de-l-Afrique+.html>, consulté le 15 septembre 2023.

Les travaux [...] relevant de la première conception reproduisent ou s'inspirent des principes d'analyse de la sélection naturelle et de l'évolution en biologie. Les travaux évolutionnistes au sens large [...] s'inscrivent dans l'étude de l'évolution dynamique des systèmes afin d'en dégager les lois et les régularités qui conduisent à cette évolution (P. Taillant, op.cit. :145).

Le challenge est qu'une fois ces évolutions technologiques sont établies, les populations l'adoptent. C'est un processus caractérisé par six phases selon E.M. Rogers (1983) que sont : (i) la connaissance : l'individu est exposé à l'innovation et acquiert quelques notions sur son fonctionnement. (ii), la persuasion : l'individu amorce une prise de position au sujet de l'innovation, (iii), la décision : l'individu s'engage dans des activités lui permettant d'adopter ou de rejeter l'innovation (iv), la mise en œuvre : l'individu utilise l'innovation au quotidien et l'évalue, et (v) la confirmation : l'individu tente d'obtenir des informations venant renforcer son choix.

Au regard de l'objectif de cette étude, la présente réflexion se positionne du point de vue du sens large de la théorie évolutionniste et de l'adoption de l'innovation. Ce positionnement théorique permet de mettre en exergue les facteurs qui sous-tendent l'adoption ou non des énergies solaires par les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 dans la Sous-Préfecture de Gregbeu.

L'atteinte de l'objectif de cette étude est subordonnée par la construction : (i) d'une démarche théorique et méthodologique, (ii) la présentation et (iii) la discussion des résultats de l'étude.

## **1. Considérations méthodologiques de l'étude**

En ce qui concerne les considérations méthodologiques, il est d'abord question de présenter la zone, la population à l'étude et de l'échantillonnage ; ensuite, de développer les techniques et outils de collecte des données ; et, enfin, d'exposer la technique de traitement et d'analyse des données.

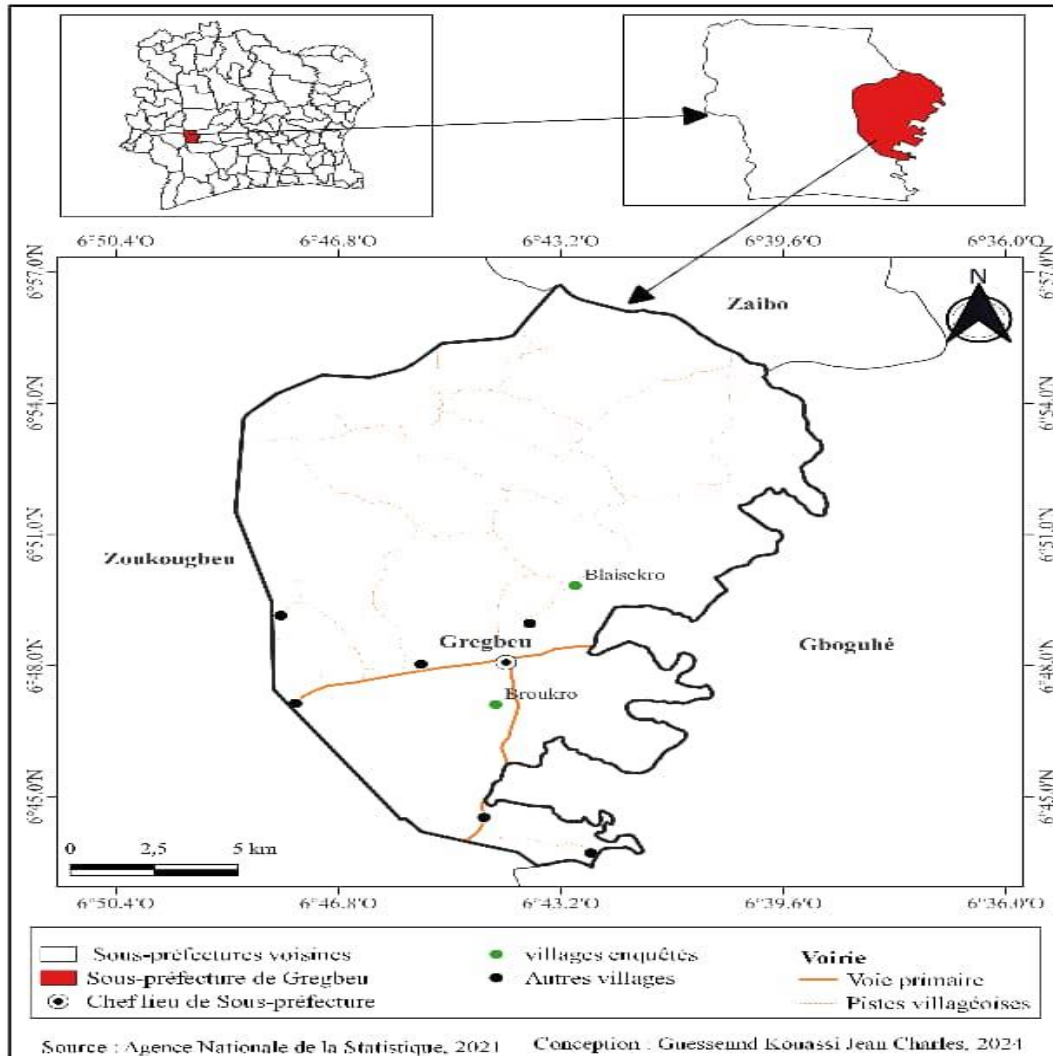
### **1.1. Zone, population à l'étude et échantillonnage**

#### **1.1.1. Zone de l'étude**

L'étude s'est déroulée dans les campements de Blaisekro et Broukro 2, situés dans la Sous-Préfecture de Gregbeu (cf. carte n°1). Ces deux localités sont distantes respectivement de 09 et 05 km du Chef-lieu de Sous-Préfecture (Gregbeu), lui-même faisant partie du Département de Zoukougbeu, localisé dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Gregbeu est une ville issue du regroupement de trois villages, notamment Gregbeu, Vouvo et Gninghehigbeu. Cette localité est située à 30 kilomètres de Daloa sur l'axe routier Daloa-Guessabo - Man. Cette Sous-Préfecture

comptait 18.487 habitants en 2014 (RGPH, 2014)<sup>4</sup> contre 26.505 habitants en 2021 dont 14151 hommes et 12353 femmes selon (RGPH, 2021)<sup>5</sup>.

**Carte n°1 : Localisation des campements de Blaisekro et de Broukro 2**



### 1.1.2. Échantillonnage

Les données empiriques ont été collectées auprès de tous les ménages des localités cibles. Il s'agit aussi bien des ménages ayant opté pour l'installation et l'utilisation des énergies solaires ou non. Dans le volet quantitatif, 132 chefs de ménage, dont 79 à Blaisekro et 53 à Broukro 2 ont été dénombrés et interrogés de façon systématique. Au niveau qualitatif, la technique de l'échantillonnage par choix raisonné a été mobilisée. En effet, 08 leaders communautaires, soit 02 représentants des jeunes et 02 représentants des femmes, dans chaque localité et 04

<sup>4</sup> INS (2015), RGPH2014-RESULTATS GLOBAUX. [En ligne]. <https://www.ins.ci/documents/rgph/ivoirien18plus.pdf>, consulté le 25 juin 2023.

<sup>5</sup> INS (2022). RGPH2021-RESULTATS GLOBAUX. [En ligne]. <https://www.plan.gov.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS-GLOBAUX-VF.pdf>, consulté le 25 juin 2023.

représentants des entreprises (Lumos, Mysol, Baobab et Zolar) exerçant dans le secteur des énergies renouvelables ont été interrogés. Au total, 144 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette étude (cf. tableau n°1).

**Tableau n°1 : Récapitulatif des ménages enquêtés par localité et par structure**

Localité		Outils		TOTAL
		Questionnaire	Guide d'entretien	
Blaisekro		79	04	<b>83</b>
Broukro 2		53	04	<b>57</b>
Entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables	Lumos	00	01	<b>04</b>
	Mysol	00	01	
	Baobab+	00	01	
	Zola	00	01	
<b>TOTAL</b>		<b>132</b>	<b>12</b>	<b>144</b>

**Source : Notre enquête, 2023**

### **1.1.3. Techniques et outils de collecte des données**

Inscrite dans l'approche mixte, cette étude a mobilisé à la fois des données qualitatives et des données quantitatives. À cet effet, la recherche documentaire, l'observation et l'enquête de terrain sont les techniques qui ont été utilisées pour la collecte des données.

Dans le volet quantitatif, les données ont été collectées auprès de l'ensemble des 132 chefs de ménages à l'aide d'un questionnaire paramétré dans l'application Kobocollect. En ce qui concerne le volet qualitatif, la grille de lecture, la grille d'observation et le guide d'entretien sont les outils mobilisés pour cette collecte des données. Ces données ont été collectées à partir de 12 entretiens individuels réalisés auprès des représentants des jeunes, des femmes et des responsables des structures exerçant dans le secteur des énergies renouvelables.

Aussi convient-il de préciser que l'enquête de terrain a été subdivisée en deux phases, à savoir : l'enquête exploratoire réalisée en février / mars 2022, et l'enquête proprement dite réalisée de septembre à octobre 2023. Il s'est agi respectivement de la phase de test des outils de collecte puis de la collecte, du traitement et de l'analyse des données sur le terrain.

### **1.1.4. Traitement et analyse des données**

Les données ont subi un traitement différencié selon qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Au niveau du volet quantitatif, collectées sur l'application Kobocollect, les données quantitatives ont été d'abord importées sur le logiciel Excel pour apurement. Elles ont été par

la suite traitées pour la production des pourcentages avant d'être enfin transposées sur Word pour être analysées.

Dans le volet qualitatif, les données ont été retranscrites manuellement sur la base des enregistrements et des objectifs spécifiques de l'étude. L'analyse de contenu a été jugée pertinente pour l'analyse des données qualitatives. Vu le caractère ambivalent que requiert ce sujet, outre la mobilisation de la théorie évolutionniste du changement technologique et de l'adoption de l'innovation.

## **2. Présentation des résultats de l'étude**

La présentation des résultats porte sur quatre points essentiels, à savoir : (i) les caractéristiques socio-démographiques des ménages enquêtés, (ii) les prestataires et l'offre d'énergie solaire dans la région, (iii) le lien entre les conditions socio-économiques des ménages et la non adoption des énergies solaires, (iv) la place des énergies solaires dans les systèmes de valeurs, (v) les représentations symboliques et idéologiques que les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 associent à la non adoption des énergies solaires.

### **2.1. Caractéristiques socio-démographiques des ménages**

L'analyse des données révèle 8% de femmes contre 92% d'hommes en tant que chefs de ménages. Cette présence de femmes en qualité de chefs de ménages tire sa légitimité à deux niveaux. Il s'agit d'une part des femmes veuves et d'autre part des femmes, dont les conjoints sont en déplacement prolongé, afin de satisfaire le besoin d'une main-d'œuvre et/ou à la conquête d'autres territoires favorables à la pratique de leur activité. Majoritairement des hommes, les chefs de ménages interrogés dans le cadre de cette étude se situe dans deux tranches d'âge, à savoir : la tranche d'âge de [26 à 40 ans] et celle de [41 à 65 ans].

La lecture des données permet de constater une prédominance, soit 82% des chefs de ménages ayant un âge compris entre [41 et 65 ans] contre 18% de chefs de ménages, dont l'âge oscille entre [26 et 40 ans]. Aussi, les résultats indiquent-ils une forte présence de chefs de ménages mariés.

Dans le cadre de cette étude, il faut entendre par « marié (e) », toute personne ayant contracté une union reconnue soit par la loi, soit par la tradition et/ou par la religion. À cet effet, les données de terrain sur le statut matrimonial des enquêtés révèlent 65% de chefs de ménages mariés contre 22% de concubins, 8% de célibataires, 4% de veufs et 1% de divorcés. Le mode d'habitat a été saisi par la technique de l'observation directe utilisée lors de l'enquête exploratoire et de l'enquête proprement dite. Deux types d'habitats ont été observés dans les

localités de Blaisekro et de Broukro 2. Dans ces localités, la construction des bâtis se fait majoritairement en terre battue. En effet, les données du diagramme n°4 indiquent 61% d'habitats construits en terre battue contre 39% en géo-béton. La prédominance des habitats en terre battue s'explique par la réduction des coûts liés à la construction de ce type de bâtis comparativement aux bâtis construits en géo-béton. Pour des raisons économiques, bien que les habitats de type géo-béton confèrent un certain type de modernité et de confort, les populations de Blaisekro et de Broukro 2 optent en grande partie pour la construction des habitats par des méthodes traditionnelles.

L'option de privilégier la construction des habitats en terre battue s'explique en partie par le fait que les localités de Blaisekro et Broukro 2 sont à l'origine des campements d'allochtones baoulé, venus en eldorado. Ces derniers se considérant comme des migrants temporaires ne trouvent donc pas nécessaire de construire dans habitats "en dur" dans la zone d'accueil. Ils préfèrent différer la construction des habitats "en dur" dans leurs localités d'origine.

Les données de terrain permettent de constater, que 88% des chefs de ménages sont des agriculteurs, contre 7% de commerçants, 4% de fonctionnaires et seulement 1% de transporteurs. La répartition des chefs de ménages en fonction du statut socio-professionnel permet de soutenir le point de vue selon lequel, les habitats construits en géo-béton sont quasi habités par des fonctionnaires, avec une faible présence des autres statuts socio-professionnels. Vu sous cet angle, cette étude fait le constat, selon lequel, le type d'habitat est liée d'une part à l'allochtonie et d'autre part au statut socio-professionnel du chef de ménage. Ce point de vue est légitimé par la répartition des chefs de ménages en lien avec leurs revenus mensuels, qu'ils jugent insuffisants. Majoritairement agriculteurs et commerçants, les chefs de ménages peinent à satisfaire la quasi-totalité des besoins du ménage, en raison de la baisse de la production agricole. À cela s'ajoute la cherté de la vie, à laquelle font face les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2, aussi bien, que celles vivant en zone urbaine. La précarité des conditions économiques des ménages est corroborée par les données relatives au revenu mensuel des ménages.

L'analyse des données fait ressortir une forte présence de ménages, dont le revenu mensuel excède le SMIG prévu en Côte d'Ivoire (75.000 f CFA), depuis le premier janvier 2023. En effet, 66% des chefs de ménages reconnaissent avoir un revenu mensuel supérieur ou égal à 85.001 f CFA. A contra rio, 1% des chefs de ménages affirme avoir un revenu mensuel compris entre [45.001f CFA et 55.000 f CFA], contre 17%, qui enregistrent un revenu mensuel, qui oscillent entre [65001 f CFA et 75.000 f CFA], 11% qui bénéficient entre [75.001 f CFA et

85.000 f CFA] et 5% dont le revenu est inférieur à 65.000 f CFA. En dépit de la cherté de la vie, à laquelle s'arrime des revenus mensuels relativement bas, les ménages de Blaisekro et de Broukro 2 enregistrent une forte présence de personnes à charge, comme l'indiquent les données statistiques. Toute chose, qui implique le soutien des femmes, qui pour la plupart cultivent les produits vivriers afin de contribuer aux différentes charges des ménages. La participation des femmes aux dépenses au sein des ménages les positionne comme des substituts, des relais, des conseillères et aides des hommes, qui les consultent dans des prises de décision. Cette position des femmes leur confère un statut particulier au sein des ménages des localités de Blaisekro et de Broukro 2, jugés comme des familles relativement nombreuses. Aussi, les données du terrain indiquent, que 21% des ménages sont composés de [1 à 3] personnes à charge. En revanche, 35% des ménages sont composés de [4 à 6] personnes à charge, contre 24% de ménages ayant entre [7 et 9] personnes à charge et 20% des ménages dont le nombre de personnes à charge est supérieur ou égale à 10 personnes.

## **2.2. Prestataires et offre d'énergie solaire dans le Haut Sassandra**

Dans la région du Haut-Sassandra et plus précisément dans la ville de Daloa, plusieurs succursales y sont implantées pour se rapprocher davantage des ménages ruraux. L'immersion sur le terrain, dans la Sous-Préfecture de Grégbeu, a permis d'échantillonner quatre (4) d'entre elles à savoir : Lumos, Mysol, Baobab+ et Zola. De façon générale, les offres que proposent ces opérateurs d'énergie solaire sont fonction de la capacité financière des clients. Ainsi, selon Monsieur T.Z, représentant de l'entreprise Lumos : « Lumos est une entreprise néerlandaise spécialisée dans l'exploitation de l'énergie solaire. Elle fournit une énergie solaire de haute qualité et propose une gamme de produits parfaits pour alimenter les foyers ou les petites entreprises en Côte d'Ivoire ». Les différents produits offerts par Lumos sont les suivants :

- Le BCVN 80 watt paru en 2017 payable sur 1800 jours (5ans). Le droit d'adhésion est de 3000 f et 5000 f pour l'installation. Ce forfait a un coût mensuel de 9000 f échelonné sur 5ans ;
- Le binaïlle paru en 2021 est 150 watt payable sur 4 ans avec un forfait mensuel de 11950 f CFA. Le droit d'adhésion est de 30 mille CFA et 5 mille CFA pour installation ;
- Le El wone 160 watt paru en 2023 avec un droit d'adhésion de 65 mille CFA et un forfait mensuel de 12 mille CFA sur 3 ans.

La seconde entreprise enquêtée est Baobab + qui évolue également dans le microcrédit avec Microcred. Selon Monsieur K. M, : « Ce n'est qu'en 2018 que notre entreprise s'est orientée

vers des solutions non financières. Désormais, Baobab+ permet aux populations rurales d'accéder à la lumière et aux technologies numériques, deux moteurs essentiels du développement économique. » Pour y arriver, deux offres avec le Kit Solaire Prestige et sa TV 24 pouces à 18 400 f CFA/mois ont été mis en place. Ce kit était auparavant facturé à 20.000 f CFA/mois et a donc connu une baisse à en croire le représentant de Baobab+. La seconde offre de Baobab+ a trait au Kit TV Prestige Biolite 5000, TV 32" qui est disponible avec un dépôt initial de 44 000 f CFA et à partir de 6 300 f CFA /semaine. Ce kit est fourni avec une télévision écran 32 pouces, un décodeur TNT intégré ; 4 ampoules LED avec un détecteur de mouvement, plus une batterie puissante lithium permettant de recharger plusieurs téléphones en même temps et d'un panneau solaire de 50 watts. En outre, ce kit comprend également une parabole pour accéder à plus de 80 chaînes gratuites. La durée maximale de paiement est de 112 semaines selon les responsables interrogés.

Quant à l'entreprise Mysol, elle offre les kits suivants :

- Les kits de 1 million 500 mille f CFA. Caution 600 mille f CFA (paiement mensuel laissé au choix du client) sur 3ans ;
- Les kits de 5 millions f CFA sont payables sur 5 ans avec une caution de 2 millions f CFA. Forfait mensuel 60 mille f CFA lors des 10 premiers mois.

Le quatrième opérateur d'énergie renouvelable rencontré est Zola. C'est une entreprise du solaire installée il y a quelques années dans le Haut Sassandra. Elle offre également divers kits à ses clients. Au cours des entretiens, le responsable a présenté quatre produits avec les modalités de paiement suivantes :

- Zola Flex 19 pouces TV : 375.000 f CFA cash et 480.000 f CFA sur 3 ans ;
- Zola Flex plus 24 pouces TV : 510.000 f CFA cash et 660.000f CFA sur 3ans ;
- Zola Flex plus 32 pouces TV : 665.000 f CFA cash et 855.000 f CFA sur 3 ans ;
- Zola Flex plus 24 pouces TV+ Ventilateur : 545.000 f CFA cash et 700.000 f CFA sur 3 ans.

Il ressort des différents entretiens, que chaque opérateur organise des campagnes de promotions de l'énergie solaire dans les localités les plus reculés de la région du Haut-Sassandra afin d'offrir aux populations rurales l'accès à la lumière et aux services connexes. L'ensemble des opérateurs interviewés ont fait état de l'existence de trois modes de paiement, qu'ils proposent à leurs clients. Il s'agit notamment du PayGo, qui est un système de paiement via les opérateurs téléphoniques permettant aussi d'interrompre le service à distance en cas de non-paiement, le

cash en fin de campagne et le paiement par crédit à rembourser par mensualité, comme mentionné sur les différentes affiches ci-dessus. Malgré les efforts déployés par ces fournisseurs de service, l'adoption du système solaire se fait rare au sein des communautés rurales des populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2. Ainsi convient-il de préciser, que seulement deux ménages ont adopté les énergies solaires pour faire du commerce à Blaisekro. Ces chefs de ménages exercent dans le secteur informel, dans la vente de poissons congelés, de l'eau glacée, des jus de fruits, la gestion de bistrot, etc.

### **2.3. Condition socio-économique des ménages et adoption des énergies solaires dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2**

Les ménages des localités rurales de Blaisekro et Broukro 2 vivent dans des conditions de précarité, avec près de 44% des ménages qui ont un revenu mensuel en dessous du SMIG prévu en Côte d'Ivoire. En dépit du niveau de leur revenu relativement faible, plus de la moitié des chefs de ménages affirment être en mesure de faire face aux besoins quotidiens du ménage. En effet, 55% des chefs de ménages parviennent à subvenir aux besoins quotidiens du ménage, contre 45% des chefs de ménages, qui pensent le contraire. La capacité qu'ont certains chefs de ménages à satisfaire les besoins quotidiens du ménage trouve sa justification à deux niveaux. Il s'agit d'une part, du nombre réduit de personnes à charge dans le ménage, et d'autre part, de la diversification de sources de revenu par la pratique d'activités connexes, telles que : la production et la vente de produits vivriers, le jardinage, la production et la vente d'attiéké et autres activités génératrices de revenu pratiquées majoritairement par la conjointe. Toute chose, qui laisse à croire qu'il existe une sorte de solidarité et d'entraide entre les conjoints de ces ménages. À l'opposé, les chefs de ménages, qui ne parviennent pas à subvenir aux besoins quotidiens du ménage pointent du doigt la cherté de la vie (32%), le nombre élevé d'enfants à charge et à scolariser (22%), les charges familiales connexes : funérailles, baptêmes, remboursement de la dette sociale, etc., le tout supporté par une seule source de revenu (11%) et le vieillissement des plants, la baisse des produits agricoles et de leur prix bord champ (35%).

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de retenir que des ménages adoptent des comportements de résilience face à la cherté de la vie dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 dans la Sous-Préfecture de Gregbeu. Au nombre de ces capacités de résilience, figure la réduction des charges quotidiennes au sein des ménages. C'est dans cette perspective, que seulement 40 ménages, soit 30,30% ont adopté les énergies solaires contre 90 ménages, soit 69,70%, qui n'ont pas encore opté pour ces énergies renouvelables. Nonobstant la cherté de la vie, quelques ménages (30,30%) ont adopté les énergies solaires afin d'apporter de l'éclairage

dans leur logement. En effet, ces ménages ont accepté ce changement car pour eux, l'utilisation des énergies solaires symbolise la modernité. Elle participe à marquer une rupture avec les pratiques anciennes dites traditionnelles, pour s'inscrire dans un univers de modernité. Ainsi l'adoption des énergies solaires participe-t-elle à un changement de paradigme et à l'amélioration des conditions de vie. En plus de l'autonomie qu'offrent les énergies solaires, certains chefs de ménages l'ayant adopté justifient leur choix en précisant, qu'elles sont accessibles (72%) et moins coûteuses (28%). A contrario, les autres ménages n'ayant pas encore adopté les énergies solaires justifient leur choix par la principale raison construite autour de l'insuffisance du revenu des ménages. Cette insuffisance du revenu des ménages est légitimée par la baisse des prix des produits de rente bord champ, (67%), le vieillissement des plants, baisse des produits agricoles (21%) et le nombre croissant de personnes à charge (14%).

#### **2.4. Systèmes de valeurs et adoption des énergies solaires par les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2**

Les données du terrain révèlent, que les systèmes de valeurs développées au sein des populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 sont quasi-favorables à l'adoption des énergies renouvelables. En effet, 98% des ménages ont affirmé, que l'innovation technologique réalisée à partir des énergies solaires est une action, qui ne contraste pas avec les systèmes de valeurs développées par les communautés rurales de Blaisekro et de Broukro 2.

L'innovation technologique réalisée à partir des énergies solaires constitue pour les populations de Blaisekro et de Broukro 2, une occasion qui permet de booster la modernité. Par conséquent, elle est à encourager. Mieux, les populations de ces deux localités positionnent les énergies solaires au sommet de la chaîne des valeurs établies dans ces zones rurales. Ainsi les énergies sont-elles considérées par ces populations comme un intrant au développement (18%) permettant par la même occasion d'améliorer leur condition de vie. Outre la raison liée à la modernité et donc au développement, l'arrimage entre les représentations axiologiques des populations de Blaisekro et de Broukro 2 et celle de l'adoption des énergies solaires se justifie également et majoritairement à 82% par l'autonomisation dans la gestion de ces énergies. Contrairement aux ménages, qui positionnent l'adoption des énergies solaires à une échelle supérieure, 1% des ménages la positionne au bas de l'échelle. Le rejet de l'utilisation des énergies renouvelables se justifie par le fait que ces populations n'acceptent pas la privatisation de la distribution de l'énergie et le supposé délaissement de l'État.

Les données de l'étude révèlent en substance, une adéquation entre les objectifs de l'innovation technologique apportée par les énergies solaires et les attentes des populations rurales de



Blaisekro et de Broukro 2. Cependant, l'avènement des énergies solaires dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 a, dans une certaine mesure, contribué à la modification des rapports aux hommes, aux espaces et aux structures au sein des populations. En effet, les données de l'étude permettent d'observer que 98% des ménages reconnaissent que l'avènement des énergies solaires a contribué à la transformation des rapports sociaux, contre seulement 2% de ménages qui n'ont pas donné leur avis sur la question. La transformation des rapports sociaux induite par l'avènement des énergies solaires dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 se manifeste sous diverses formes. Ainsi, les transformations qui prévalent dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2, avec l'avènement des énergies solaires, se traduisent par l'apparition de nouveaux leaders dans la communauté (33%), la modification des attentes vis-à-vis de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE). La modification des attentes traduit à son tour la rupture des rapports avec l'État (31%), contribuant par la même occasion à la modification des rapports aux hommes induite par l'apparition d'un nouveau mode de stratification sociale (21%). Elle engendre aussi la modification dans la fréquentation des espaces publics (8%), rupture de la dépendance des pouvoirs étatiques (5%), privatisation stricte de la distribution de l'énergie dans la localité (2%). Toutes ces transformations font naître de nouveaux rapports avec de nouveaux acteurs, que sont les agents des sociétés exerçant dans le domaine des énergies renouvelables. Outre la déconstruction et la reconstruction des rapports sociaux, certaines populations de Blaisekro et de Broukro 2 se représentent l'avènement des énergies solaires comme un effet de mode (28%), une innovation est porteuse des germes du développement (26%). C'est aussi perçu comme un indicateur de la différenciation sociale (23%) voir un facteur de modification des rapports à l'État de Côte d'Ivoire (23%).

Les résultats de l'étude ont montré en substance, que les représentations axiologiques, symboliques et idéologiques développées par les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 coïncident avec les objectifs techniques des énergies solaires. En revanche, les populations de ces localités demeurent encore encastrées dans des conditions traditionnelles et précaires. La raison principale pour laquelle, les populations de ces deux localités rurales restent encastrées dans des conditions de précarité du fait de la non adoption des énergies solaires est le faible revenu mensuel des ménages. Par conséquent, cette étude soutient la thèse selon laquelle, l'adoption des énergies solaires dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2 n'est pas guidée par des représentations axiologiques, ni par les représentations symboliques et idéologiques, mais plutôt par des considérations socio-économiques.

### 3. Discussion des résultats

À l'entame de cette discussion, il convient de procéder à une approche définitionnelle du concept de chef de ménage. En effet, dans le cadre de cette étude, il faut entendre par chef de ménage : toute personne physique en qui les membres d'une même famille reconnaissent son autorité. Cette conception du chef de ménage rejoint celle de I. Tiembré et *Al*, qui précisent que le chef de ménage est : « toute personne qui [s'occupe] de la famille dans le ménage ou son représentant, c'est-à-dire, celui qui [est] désigné en son absence » (I. Tiembré et *Al* 2014, p.548). Avec l'Insee (1982)<sup>6</sup>, le concept est jugé obsolète et très hiérarchisé. Dans ces conditions, l'Insee (op.cit.) suggère de passer du concept de chef de ménage à celui de personne référence du ménage<sup>7</sup>. C'est justement ce caractère hiérarchique du concept de chef de ménage, qui a depuis longtemps contribué à reléguer la femme au second plan dans les sociétés africaines. Ainsi était-il rare, il y a plus de 40 ans de cela, en Afrique en général, et en Côte d'Ivoire en particulier, de voir des femmes en situation de chefs de ménage, en raison de la position sociale qu'elles occupaient dans la communauté. À cette époque, le substitut du chef de ménage, lui était imposée en l'absence de son conjoint.

De nos jours, avec les différentes mutations opérées tant en milieu rural qu'urbain et la flexibilité qu'offre la notion de personne de référence du ménage, la réalité permet d'opérer une rupture avec les pratiques anciennes, pour s'inscrire dans un nouveau paradigme. En effet, ce paradigme suggère de modifier la manière de percevoir le statut de la femme au sein du ménage. En effet, au bénéfice de la redéfinition du concept de l'autorité au sein du ménage, le statut de la femme a également connu une dynamique sociale induite par des mouvements sociaux, parmi lesquelles figurent les mouvements migratoires, le déplacement du lieu de travail, la recherche d'un emploi stable et rentable, l'exil, etc. Le conjoint, majoritairement l'homme, contraint de s'absenter pour les raisons susmentionnées, cède de façon volontaire et/ou involontaire son statut de chef de ménage à sa conjointe, qui joue désormais le traditionnel rôle de chef de ménage dévolu jadis à l'homme. L'effritement des liens sociaux au sein des familles élargies, avec l'accent mis sur la famille nucléaire, conduit de plus en plus de veuves à prendre le rôle de chef de ménage, jadis comblé par un substitut.

Ce résultat de cette étude, rejoint ceux des auteurs tels que : M. Pilon (1996) ; C. E. D. Eyinga (2004) ; M. Pilon, M. Seidoumama et C. Tichit (1997), M. Kebe et Y. Charbit (2007), A-C.

<sup>6</sup>

<https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Chef-menage-240872.htm#:~:text=Expression%2C%20aujourd'hui%20d%C3%A9su%C3%A8te%2C,personne%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20du%20m%C3%A9nage%22.>

<sup>7</sup> *ibid*

Courtois (2016), qui ont développé la transformation et la mutation sociale observées au niveau du statut de la femme au sein du ménage. Ces auteurs révèlent, dans leurs différents travaux, que le statut de femme chef de ménage est devenu une réalité sociale, qui n'échappe à aucune communauté, qu'elle soit en zone urbaine ou rurale, en Afrique ou partout dans le monde, comme le soulignent les Nations Unies (1994, p.18), citées par M. Pilon, M. Seidoumama et C. Tichit (op.cit., p.170).

L'Afrique occupe une position intermédiaire : c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que la proportion des ménages féminins est la plus élevée - approchant les 30 % - ; elle avoisine les 25 % dans les régions développées et dépasse 20 % en Afrique, alors qu'elle n'atteint pas 15 % en Asie et dans le Pacifique". Mais les situations sont en fait très diverses, à la fois entre les pays et au sein de chacun d'eux.

À la suite de ce constat des Nations Unies, il convient de retenir, que le statut de la femme partout dans le monde a subi en ce 21<sup>è</sup> siècle des transformations sociales, faisant d'elle une personne de référence au sein du ménage. De par cette position, elle participe à l'éducation et assure la garde des enfants, contribue à la satisfaction des besoins socio-économiques, des charges fixes et annexes (funérailles, baptêmes, cotisations familiales, etc.) des membres du ménage et de la famille. Parmi les actions de prise en charge du chef de ménage, subsistent la décision de l'adoption et le financement des énergies solaires comme moyen de subsistance et d'affirmation du chef au sein et en dehors du ménage. En effet, il revient au chef de ménage, en fonction de ses capacités socio-économiques de décider de l'adoption des énergies solaires pour le bien-être du ménage. Cette étude est parvenue à démontrer, que l'adoption des énergies solaires par les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 est subordonnée aux conditions socio-économiques des ménages. Ce résultat vient corroborer ceux des études réalisées par des ONG, des structures de recherches et de développement sur le coût de l'installation des énergies renouvelables. Il s'agit notamment du Réseau Climat & Développement (RC&D) (2014) et du groupe EFFY (2023), qui ont donné leur avis sur la question. En effet, le groupe EFFY est arrivé à la conclusion selon laquelle : « Le principal défaut des sources d'énergies renouvelables concerne la nécessité d'un investissement initial assez conséquent pour des rendements qui fluctuent en fonction de la zone d'installation, de la saison, voire des aléas climatiques »<sup>8</sup>. Ce point de vue est étayé à travers la recommandation du RC&D (op.cit.), qui suggère une réduction du coût d'installation des énergies solaires. En Côte d'Ivoire, des efforts allant dans le sens de la réduction des coûts ont été observées, comme le mentionne le RC&D (op.cit.).

---

<sup>8</sup> <https://www.calculo.fr/eco-travaux/economies-d-energie/avantages-et-inconvenients-des-sources-d-energie-renouvelables>

Selon les données de l'Agence internationale des Énergies Renouvelables (IRENA), les coûts d'installation et de cession d'un système solaire photovoltaïque avec stockage d'énergie baissent de plus en plus. Le coût d'installation passera de 2 500 f CFA/W en 2011 à 2 150 f CFA/W en 2015 tandis que le coût de vente passera de 75 à 130 f CFA/kWh en 2010 à 50 à 90 f CFA/kWh en 2015 (RC&D, op.cit., p.9).

En dépit des efforts consentis par les autorités ivoiriennes, pour réduire considérablement le coût de l'installation et de la vente, la précarité des conditions socio-économiques, principalement le revenu des ménages demeure un obstacle dans l'adoption des énergies solaires dans les localités rurales de Blaisekro et de Broukro 2. Ce résultat rejoint ceux de B. Nkamleu, D. Endamana, O. Ndoye, J. Gockowski et W. Sunderlin (2002) et P. A. O. Kitoto (2018). Dans son étude sur les « *Facteurs d'adoption des foyers améliorés en milieux urbains sahéliens camerounais* », P. A. O. Kitoto (op.cit., p.1) reconnaît que : « Le recours [...] aux énergies renouvelables (solaire et éolienne) est toujours trop coûteux ». Aussi, à partir de la modélisation économétrique de J-J. Heckman (1979)<sup>9</sup>, P. A. O. Kitoto (op.cit.) est parvenu à la conclusion selon laquelle « [...] plus le revenu des ménages augmente, plus ils sont disposés à abandonner l'usage du bois comme source d'énergie » (P. A. O. Kitoto, op.cit., p.10) pour l'adoption des foyers améliorés. Outre le revenu, l'auteur a également montré dans son travail, que le niveau d'étude des ménages est un puissant vecteur d'adoption des foyers améliorés par les populations des milieux urbains sahéliens camerounais.

En ce qui concerne la dimension socio-culturelle, cette étude montre que les systèmes de valeurs développées par les populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 sont flexibles et par conséquent, ne constituent en aucun cas des facteurs de rejet des énergies solaires. Cependant, ce résultat contraste avec ceux des travaux de F. Verdugo-Ulloa (2018) et de I. Nya (2022), qui ont démontré dans leurs travaux, que les systèmes de valeurs, les représentations symboliques et idéologiques sont des facteurs, qui influencent la mise en œuvre des projets de développement durable. C'est dans cette perspective, que F. Verdugo-Ulloa (op.cit. : 99) a affirmé ceci : « [...] quel que soit le type de développement recherché [...] il ne peut qu'être fondé sur des idées de valeur particulières, toujours redevables d'un contexte culturel donné ». Quant à I. Nya (op.cit.), elle part du constat selon lequel : « l'implantation de structures tels que les parcs éoliens et les centrales solaires renvoient à la question d'occupation d'espaces »<sup>10</sup>, qui sont des sources de conflits dans l'adoption des énergies renouvelables. Aussi l'auteure est-elle parvenue à déterminer deux types de situations opposées. Il s'agit d'une divergence de points

---

<sup>9</sup> Cité par P. A. O. Kitoto (2018)

<sup>10</sup> <https://journals.openedition.org/tem/8418#tocto1n4>

de vue, qui se dégage entre « [...] l'emplacement dans un espace donné du fait des atteintes aux caractéristiques identitaires, symboliques, [...] et à la qualité paysagère et du refus catégorique [...] et donc, le rejet des conséquences générales des énergies renouvelables » (I. Nya, op.cit.)<sup>11</sup>. Outre la condition socio-économique des ménages identifiées dans cette étude comme un facteur susceptible d'inhiber l'adoption des énergies solaires d'autres travaux des auteurs comme F. Verdugo-Ulloa (op.cit.) et de I. Nya (op.cit.) sont arrivées à montrer dans leurs travaux, que les systèmes de valeurs, les représentations symboliques et idéologiques sont aussi des facteurs à capitaliser dans l'adoption ou non des innovations technologiques.

### **Conclusion**

Cette étude sur le rapport aux énergies solaires et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales Blaisekro et de Broukro 2 dans le Département de Zoukougbeu avait pour objectif d'analyser les facteurs de la non-adoption des énergies solaires par les populations rurales de ces deux localités. Cet objectif a été atteint par l'entremise d'une approche méthodologique, qui se veut à la fois qualitative et quantitative. Orientée par la théorie évolutionniste de la technologie et la théorie de l'adoption de l'innovation, cette étude est parvenue à montrer, que l'adoption des énergies solaires contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2. Aussi ce travail de recherche a-t-il permis d'identifier des femmes comme chefs de ménages et d'indiquer par la même occasion, que les systèmes de valeurs, les représentations symboliques et idéologiques ne constituent pas des facteurs de rejet des énergies solaires dans les localités rurales visitées. Bien au contraire, les dimensions de la culture des populations rurales de Blaisekro et de Broukro 2 sont en adéquation avec les paramètres et les objectifs techniques des énergies solaires. Cependant, l'étude révèle les conditions socio-économiques des ménages comme le facteur, qui influence négativement l'adoption des énergies solaires dans ces localités rurales. En revanche, la réalisation d'une étude sur l'efficacité et les coûts d'installation pratiqués par les entreprises intervenant dans le secteur des énergies renouvelables pourrait constituer une source de données sur l'adoption des innovations technologiques dans le Département de Zoukougbeu.

---

<sup>11</sup> <https://journals.openedition.org/tem/8418>

### Références bibliographiques

CAZENAVE Anny, 2013, *La Terre et l'environnement observés depuis l'espace*, Leçon inaugurale prononcée le jeudi 21 mars 2013. [En ligne] <https://books.openedition.org/cdf/3292?lang=fr>. Consulté le 07 octobre 2023.

EFFY, 2023, Titre [En ligne] <https://www.calculo.fr/eco-travaux/economies-d-energie/avantages-et-inconvenients-des-sources-d-energie-renouvelables>. Consulté le 17 septembre 2023.

ENCAOUA David, FORAY Dominique, HATCHUEL Armand, MAIRESSE Jacques, 2004, « Les enjeux économiques de l'innovation » Bilan du programme CNRS, *Revue d'économie politique*, 2004/2 Vol. 114, pp.133-168. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2004-2-page-133.htm>. Consulté le 22 novembre 2023.

EYINGA Dimi Ester Christelle, 2004, Stratégies socio-économiques de survie des femmes chefs de ménages dans les villes de Yaoundé et Douala : Recherche des facteurs explicatifs, Mémoire de démographie, Institut de Formation et de Recherches Démographiques, Université de Yaoundé II, 121p. [En ligne] [https://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/eyinga\\_2004.pdf](https://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/eyinga_2004.pdf). Consulté le 21 octobre 2023.

Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), 2018, Catastrophes Naturelles : Résilience à l'ère des changements climatiques, Liaison Energies Francophonie, Numéro 109 — 3e trimestre 2018, 100p. [En ligne] <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/liaison-energie-francophonie-numero-109-3eme-trimestre-2018/>. Consulté le 05 novembre 2023.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 1982, Titre article [En ligne] <https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Chef-menage-240872.htm#:~:text=Expression%2C%20aujourd'hui%20d%C3%A9su%C3%A8te%2C, personne%20de%20r%C3%>. Consulté le 29 septembre 2023.

KEBE Mababou et CHARBIT Yves, 2007, « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, p.51-65. Mis en ligne le 01 décembre 2010, URL : <http://journals.openedition.org/remi/4203> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.4203>.

KFW, GIZ, IRENA, FMECD, 2020, La transition vers les énergies renouvelables en Afrique Renforcer l'accès, la résilience et la prospérité, 104p. [En ligne] <https://www.irena.org/>



/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/March/Renewable\_Energy\_Transition\_Africa\_2021\_FR.pdf?la=en&hash=F718071FC26822A39554DE26CEAB37FAD6ABE2C9.

Consulté le 22 septembre 2023.

KIRAT Thierry, 1991, Pourquoi une théorie évolutionniste du changement technologique ? In : *Économie appliquée*, tome 44 n°3, 1991. p.29-58, [en ligne] doi : <https://doi.org/10.3406/ecoap.1991.2263> ; [https://www.persee.fr/doc/ecoap\\_0013-0494\\_1991\\_num\\_44\\_3\\_2263](https://www.persee.fr/doc/ecoap_0013-0494_1991_num_44_3_2263). Consulté le 09 octobre 2023.

KITOTO Ombiono Arnold Patrick, 2018, « Facteurs d'adoption des foyers améliorés en milieux urbains sahéliens camerounais », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 9, n°2 | Juin 2018, mis en ligne le 15 juin 2018, pp.1-21. URL : <http://journals.openedition.org/dveloppement-durable/12182> ; DOI : 10.4000/dveloppementdurable.12182. Consulté le 08 octobre 2023.

NKAMLEU Blaise, ENDAMANA Dominique, NDOYE Ousseynou, GOCKOWSKI Jim, SUNDERLIN Williams, 2002, Analyse économique de la consommation du bois de feu en région forestière : Leçons des zones urbaines Camerounaises, *Revue Science et Changements Planétaires « sécheresse »* Numéro 2 Vol.13 Avril-Mai-Juin 2002, p.1-18. [En ligne] [https://www.researchgate.net/publication/46446657\\_Analyse\\_economique\\_de\\_la\\_consommation\\_du\\_bois\\_de\\_feu\\_en\\_regions\\_forestieres\\_LeAons\\_des\\_zones\\_urbaines\\_CamerounaisesEconomic\\_analysis\\_of\\_fuelwood\\_consumption\\_in\\_forest\\_regions\\_Lessons\\_from\\_Ca](https://www.researchgate.net/publication/46446657_Analyse_economique_de_la_consommation_du_bois_de_feu_en_regions_forestieres_LeAons_des_zones_urbaines_CamerounaisesEconomic_analysis_of_fuelwood_consumption_in_forest_regions_Lessons_from_Ca). Consulté le 22 novembre 2023.

NYA Imane, 2023, « La face cachée des énergies renouvelables », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 55 | 2022, mis en ligne le 08 mars 2022, consulté le 30 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tem/8418> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.8418>

PILON Marc, 1996, Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances. In : *Bisilliat Jeanne (éd.). Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; ORSTOM, p. 235-256. (Hommes et Sociétés). *Femmes du Sud, Chefs de Famille : Colloque International*, Paris (FRA), 1994/11/28-30. ISBN 2-86537-674-5.

PILON Marc, SEIDOU MAMA Mouhamadou, TICHIT Christine, 1997, Les femmes chef de ménage : aperçu général et études de cas. In : Pilon Marc (ed.), Locoh T. (ed.), Vignikin E. (ed.), Vimard Patrice (ed.). *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques*



contemporaines. Paris : CEPED, p. 167-191. (Les Études du CEPED ; 15). Ménage et Famille en Afrique : Bilan, Enjeux et Perspectives de la recherche : Séminaire, Lomé (TGO), 1995/12/04-08. ISBN 2-87762-105-7. ISSN 0993-6157.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2004, La réduction des risques de catastrophes un défi pour le développement, rapport mondial, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement, 1 UN Plaza, New York, NY 10017, États-Unis, 159p. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/es/ReductionRisquesCatastrophes.pdf>. Consulté le 28 octobre 2023.

Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH), 2021, 37p. [En ligne] <https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS-GLOBAUX-VF.pdf>. Consulté le 22 septembre 2023.

Réseau Climat & Développement (RC&D) (2014), Lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. Le rôle clé des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique, 36p. [En ligne] <https://fr.slideshare.net/RAC-F/rcd2014enreteeenafrique>. Consulté le 25 octobre 2023.

SOBIECK Stacey, 2022, *Les régimes de protection des droits de la personne comme outils face aux catastrophes naturelles dans le contexte du changement climatique*, Mémoire de maîtrise en droit concentration droit international, Université du Québec à Montréal, 124p. [En ligne] <https://archipel.uqam.ca/15855/1/M17745.pdf>. Consulté le 22 novembre 2023.

TAILLANT Pierre, 2005, *L'analyse évolutionniste des innovations technologiques : l'exemple des énergies solaires photovoltaïques et éoliennes*, Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences Économiques, Université Montpellier I, 436p. [En ligne] [https://inis.iaea.org/collection/NCLCollectionStore/\\_Public/45/087/45087470.pdf](https://inis.iaea.org/collection/NCLCollectionStore/_Public/45/087/45087470.pdf). Consulté le 22 octobre 2023.

TANO Kouamé, SEIDOU Coulibaly et KONAN Fulgence Amani, 2021, L'accès aux services énergétiques dans les localités rurales de la Région du Haut-Sassandra : cas du département Zoukougbeu (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire), *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie*, Université Jean Lorougnon Guédé, numéro 005, décembre 2021, p.203-220. [En ligne] <https://www.revuegeo-univdaloa.net/sites/default/files/2022-01/TANO%20et%20al.pdf>. Consulté le 17 octobre 2023.



TIEMBRE Issaka, BI VROH Joseph Benie, KOUASSI Paquin, ATTOH-TOURE Harvey, EKRA Kouadio Daniel, DIANE Aly, DAGNAN N'Cho Simplicie, TAGLIANTE-SARACINO Janine, 2014, Connaissances, attitudes et pratiques des chefs de ménage de la commune d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire) en matière de rage, en 2008, *Dans Santé Publique* 2014/4 (Vol. 26), Edition : S.F.S.P., p.547-553. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-4-page-547.htm&wt.src=pdf>. Consulté le 17 novembre 2023.

VERDUGO-ULLOA Felipe, 2018, Rôle de la culture dans le développement durable : portrait des débats et analyse des ODD, mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, 143p. [En ligne] <https://archipel.uqam.ca/11198/1/M15441.pdf>. Consulté le 05 octobre 2023.

[https://web.facebook.com/baobabplusCI/photos/a.305882679858947/1224071448040061/?type=3&\\_rdc=1&\\_rdr](https://web.facebook.com/baobabplusCI/photos/a.305882679858947/1224071448040061/?type=3&_rdc=1&_rdr). Consulté le 10 février 2024.

<https://web.facebook.com/photo/?fbid=389435364793923&set=bonjour-la-famille-les-nouveaux-prix-de-zola-sont-d%C3%A9sormais-connus-et-le-kit-sol>. Consulté le 10 février 2024.